

# Le traumatisme « banal » des raids nocturnes israéliens visant des enfants palestiniens

8 décembre 2020



**Malgré les réformes superficielles du droit militaire israélien en Cisjordanie, les enfants palestiniens et leurs familles sont victimes d'abus réguliers**

Un bruit soudain rompt le silence de la nuit noire.

Les coups violents sur le portail d'une maison peinte en bleu terrifient non seulement la famille qui y habite, mais également tout le quartier.

Les pleurs de bébés effrayés par ce tumulte se mêlent au bruit sourd des poings qui cognent le fer.

Ce ne sont pas les premières lignes typiques d'une mystérieuse œuvre de fiction. Il s'agit du quotidien de familles palestiniennes dans des centaines de villages à travers les territoires occupés : des soldats israéliens se présentent à la porte d'une famille profondément endormie, entre 22 heures et 5 heures du matin, pour perquisitionner un membre du foyer, l'arrêter ou le placer en détention.

Parfois, ils viennent sans raison particulière. Trop souvent, ils partent accompagnés d'un jeune aux yeux bandés et menotté, arraché à son lit. S'ensuivent les pleurs, les cris de douleur et les voix sourdes de désespoir de la famille, faiblissant à mesure qu'il s'éloigne.

Des centaines d'adolescents palestiniens sont arrêtés chaque année par l'armée israélienne lors de raids nocturnes. Israël enfreint ainsi ses propres règles l'obligeant à délivrer une convocation pour un interrogatoire avant de procéder à un placement en détention, selon un rapport publié mercredi dernier par le groupe israélien de défense des droits de l'homme HaMoked.

Une convocation aurait permis aux jeunes garçons de se présenter aux interrogatoires sans avoir à vivre l'expérience traumatisante des raids nocturnes, précise le rapport.

Ses conclusions se fondent sur 81 témoignages de garçons âgés de 14 à 17 ans, qui ont été arrêtés à différents moments en 2018 et 2019.

## **Un « traumatisme cumulatif »**

Il y a une dizaine de jours, le monde encore affecté par le [coronavirus](#) a trouvé d'autres moyens de célébrer la Journée internationale des droits de l'enfant.

En Israël, à l'occasion d'un événement intitulé « La nuit, pendant que tout le monde dort », plusieurs organisations israéliennes de défense des droits de l'homme, dont Breaking the Silence et Parents Against Child Detention, se sont réunies pour lire des témoignages de soldats qui ont participé à ces actions nocturnes, ainsi que d'enfants et de familles palestiniennes qui ont souffert de cette pratique et sont victimes de ses conséquences durables.

Parents Against Child Detention est la plus récente de ces organisations, créée il y a tout juste deux ans par deux mères et activistes israéliennes, Moria Shlomot et Nirith Ben-Horin, qui s'engagent à récolter des données pour le public et à le sensibiliser à l'ampleur alarmante de ce phénomène dont personne ne parle et aux violations constantes des droits de ces enfants.

Selon Parents Against Child Detention et Military Court Watch, 150 à 200 enfants palestiniens de Cisjordanie occupée et de [Jérusalem-Est annexée](#) sont détenus par les autorités israéliennes en moyenne à tout moment. Chaque année, Israël place environ 1 800 mineurs en détention pour des durées variables.

Les conventions internationales sur les droits de l'enfant signées par Israël sont ignorées.

Le droit pénal israélien relatif aux mineurs - qui stipule que pendant ces années sensibles de l'enfance et de l'adolescence, « l'autorité doit être exercée en protégeant la dignité du mineur » - ne s'applique pas aux enfants palestiniens de Cisjordanie, qui sont arrêtés et jugés dans le cadre du système militaire.

Ce système n'est pas tenu de prendre en compte la santé mentale et le développement des enfants. De nombreux aspects de cette pratique et de cette routine sont tout simplement illégaux.

Cela a des conséquences inévitables. Selon des travailleurs de la santé mentale affiliés à Parents Against Child Detention, « les enfants palestiniens en détention éprouvent des sentiments de désorientation, de peur, de honte et de culpabilité. Dans de nombreux cas, après de graves menaces, ils craignent également pour la sécurité de leur famille. »

## « Ça faisait mal »

À l'écoute des témoignages des enfants et de leurs familles, cela semble inévitable.

Avner Gvoryahu, directeur exécutif de Breaking the Silence, qualifie cette pratique répétitive de « traumatisme cumulatif ». Ce point de vue est confirmé par des témoignages d'enfants.

Un garçon de 14 ans du camp de réfugiés d'al-Arroub, dans le sud de la Cisjordanie, a raconté la nuit de son arrestation :

« Je me suis réveillé à 2 heures 30 du matin, lorsque quinze soldats israéliens sont entrés dans notre maison... Certains étaient masqués... Le commandant m'a signifié que j'étais en état d'arrestation. Ils m'ont menotté fermement, les mains derrière le dos... Ça faisait mal. Je me suis plaint, mais ils m'ont juste dit de me taire... J'ai été placé en détention. Ensuite, il y a eu l'interrogatoire... Ils disaient que j'avais jeté un cocktail Molotov sur un bus de colons... Ce n'était pas vrai. Ils étaient très agressifs... Au bout de quelques heures, j'ai choisi d'avouer, juste pour en finir. Tard dans la nuit, il y avait des membres de ma famille qui m'attendaient à tous les postes de contrôle possibles, car ils ne pouvaient pas savoir quand je pourrais rentrer, ni de quel côté... »

Un autre mineur dont le témoignage a été partagé lors de la Journée internationale des droits de l'enfant a raconté une histoire très similaire avec de légères variations.

« Mon interrogateur m'a fait signer un document... Je ne sais pas lire l'hébreu ni l'écrire, mais il a insisté, alors je l'ai fait. J'ai été libéré tard dans la nuit. Il faisait un froid glacial et il pleuvait... J'avais peur. »

Voici un autre témoignage d'une femme de 40 ans, une mère de trois enfants originaire de Beit Ummar, un village du sud de la Cisjordanie :

« Nous avons été réveillés à 5 heures du matin par des cris stridents en hébreu et des coups sur la porte. J'ai ouvert la porte. Six soldats accompagnés de chiens sont entrés dans la maison. J'ai dit au soldat que mon mari venait de subir une opération à cœur ouvert. Cela n'a rien changé. Cela a déclenché une grave crise d'asthme chez mon enfant de 10 ans ; mon fils de 8 ans mouille son lit depuis que les soldats sont venus pour la première fois à la maison il y a deux ans. Maintenant, il a recommencé... Les soldats nous ont tous poussés dans une pièce. J'ai essayé de trouver une couverture pour couvrir les enfants, mais les soldats m'ont menacée et ne m'ont pas laissée faire... Ils sont partis environ trois heures plus tard, sans rien dire ni expliquer. »

Tous ces témoignages se ressemblent, mais chacun résume un traumatisme différent.

## La proximité des colonies

Ils partagent aussi un dénominateur commun surprenant : selon un rapport de Military Court Watch, « différentes preuves permettent de penser qu'il existe un lien géographique fort entre les colonies de Cisjordanie (et le réseau routier qui leur est associé) et le placement en détention d'enfants des communautés voisines par l'armée. En 2019, les enfants qui ont été placés en détention vivaient en moyenne à moins de 900 mètres d'une colonie en Cisjordanie. »

Comme le dirait le célèbre détective Hercule Poirot, « la coïncidence est troublante ».

Moria Shlomot, directrice exécutive de Parents Against Child Detention, est on ne peut plus d'accord.

« En raison de la proximité des colonies avec les villages palestiniens, l'armée impose des mesures de protection supplémentaires, notamment des pratiques d'intimidation et de propagation de la peur parmi les Palestiniens comme outils de dissuasion » - Moria Shlomot, directrice exécutive de Parents Against Child Detention

« Les autorités soutiennent que la proximité provoque des frictions et renforce la violence des Palestiniens contre les colons », explique-t-elle à Middle East Eye.

« Nous tenons à donner une autre explication : en raison de la proximité des colonies avec les villages palestiniens, l'armée impose des mesures de protection supplémentaires, notamment des pratiques d'intimidation et de propagation de la peur parmi les Palestiniens comme outils de dissuasion. D'où le nombre de mineurs vivant dans ce cercle géographique qui sont placés en détention. »

L'ancien député et activiste israélien Mossi Raz a fait partie des nombreux volontaires qui ont lu les témoignages à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant. Rien d'exceptionnel dans l'histoire qu'il a présentée. Personne n'est mort.

« C'est exactement ce qui m'a frappé, la banalité de tout cela », confie-t-il à MEE. « Les soldats qui vont et viennent quand ils veulent, la distorsion totale qui est devenue une routine banale. C'est l'essence même de l'occupation - l'intimidation et l'humiliation, de jour comme de nuit. »

Mossi Raz explique pourtant qu'il doit y avoir une distinction complète entre la détention d'adultes et celle de mineurs. « Malheureusement, ces pratiques sont profondément enracinées et ne changeront que lorsque l'occupation prendra fin », déplore-t-il.

« Notre objectif immédiat est de faire en sorte que la détention de mineurs ne survienne qu'en dernier recours et pour la durée la plus courte possible », développe Moria Shlomot.

« Même cette demande ne se concrétise pas. La brutalité de la détention de mineurs ne s'arrête pas à l'invasion nocturne du foyer familial. Elle se poursuit lorsque le mineur est conduit vers une base militaire, les yeux bandés et en étant humilié par les soldats dans le véhicule ; elle se poursuit lorsqu'il doit attendre l'arrivée d'un interrogateur arabophone, parfois sans nourriture ni accès aux toilettes.

« Certains enfants font état de pressions visant à les manipuler par le biais de leur famille - ils les menacent par exemple de révoquer le permis de travail de leur père ou l'autorisation dont leur tante bénéficie pour recevoir un traitement médical en Israël », ajoute-t-elle.

« Par-dessus tout, les enfants sont obsédés par la culpabilité et ont tendance à avouer les faits même lorsqu'ils sont totalement innocents. La plupart du temps, ils sont arrêtés pour avoir lancé des pierres, ce qui est considéré comme une atteinte à la sécurité même si aucun dommage n'est causé. »

Malgré quelques réformes superficielles du droit militaire en Cisjordanie occupée, le nombre d'enfants arrêtés et placés en détention reste très élevé.

« L'intérêt supérieur de l'enfant », principe directeur des conventions internationales relatives aux droits de l'enfant, n'y est certainement pas recherché.

*Traduit de l'anglais (original) par VECTranslation.*

---

Photo : Soldats israéliens, Crédit Jean-Francois CHEVALLIER

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Le-traumatisme-banal-des-raids-nocturnes-israeliens-visant-des-enfants>